

La commune a voté son budget pour l'année 2024. Il est le reflet des efforts menés depuis le début du mandat et nous permet enfin d'envisager l'avenir de manière plus sereine.

Cette gestion a permis d'améliorer et d'optimiser de façon constante les comptes tout en continuant à investir en 2023 pour la commune (réseaux eau et assainissement rue Fulton et chemin du Calvaire, Espace Berlioz entre autres) et aussi à gérer les urgences (déconstruction avenue Louis Français).

Vous trouverez les éléments d'analyse du budget sur notre site Internet.

Voici les grandes lignes de ce budget 2024

 Une baisse significative de notre endettement et de notre capacité de désendettement qui est passée en 5 ans de 16,5 à 4,7 ans!

> Ainsi, l'épargne dégagée permet non seulement de couvrir le remboursement des emprunts, mais permet également de financer les investissements.

_	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette	6 113	5 709	5 299	4 877	4 443
Epargne brute	370	440	594	747	937
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	16,5	13,0	8,9	6,5	4,7

 La décision de rééquiper les services techniques de matériel neuf à hauteur de 70 000 €. Il devenait impératif

de donner à nos agents la possibilité de travailler correctement à l'entretien de la commune.



· Un budget conséquent fléché sur l'école.

Les investissements prévus ont été décidés avec l'équipe pédagogique afin de coller au mieux à leurs besoins et d'offrir à nos petits élèves un cadre de travail propice aux apprentissages mais aussi à leur épanouissement quotidien.



- L'établissement d'un plan pluriannuel d'entretien et d'aménagement de la voirie, résultat d'une étude menée au cours de ce premier semestre.
- A noter que cette année encore, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux des impôts fonciers. Toutefois, l'État a décidé comme précédemment de revaloriser les bases cadastrales servant au calcul de la taxe foncière (augmentation minimum prévue en 2024 de 3,9%). Vous constaterez donc cette hausse sur votre prochain avis de taxe foncière.

Nous avons donc retrouvé une prunt tout à fait sécurisante.

Nous avons donc retrouvé une nouvelle capacité d'em-

Mais, pour le moment, nous réussissons à mener les projets communaux sans y avoir recours.

Nous avons à cœur de poursuivre cette gestion « au plus juste » afin de pouvoir mener de futurs investissements structurants et nécessaires pour l'avenir de Plombières.

Nous vous souhaitons de profiter de la belle saison qui s'est fait attendre trop longtemps pour aller à la découverte de nos nouveaux commerçants.

Ils s'installent à Plombières avec une énergie positive qui fait du bien.





LES ESPACES VERTS A PLOMBIERES, C'EST :

 Tonte: 7,8 hectares soit 1 semaine de tonte à 3 agents pour l'ensemble de la commune

Fauchage talus: 2,3 hectares

■ Taille Haies: 1700 ml

Désherbage mécanique : 2,2 hectares

Désherbage thermique : 5,3 hectares

2 cimetières (désherbage et tonte):1,1 hectares

Fleurissement 2024: 2500 annuelles /1300 vivaces





Le service espaces verts piloté par Mark Oste reprend au fur et à mesure l'ensemble des aménagements paysagers.

LES PARCS

Le Parc Impérial avait fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années avant le départ en retraite de Gérard Boudinet. Ses collègues poursuivent le beau travail accompli. L'entretien du Parc Tivoli revient dans les attributions du service municipal puisque l'association qui s'en occupait n'existe plus.

Pour le moment, il sera traité à minima avant de définir un projet global pour le site.

Petit rappel : les haies communales comme privées ne doivent pas être taillées du 16 avril au 15 août 2024 afin de laisser la nature faire son œuvre.



LES AMÉNAGEMENTS



Cette année, l'arrosage automatique a été remis en œuvre sur ces 2 sites.

Cette manière d'arroser présente plusieurs avantages :

- · plus besoin d'agent pour arroser,
- meilleure efficacité puisqu'il a lieu au moment le plus frais de la journée.

De plus, grâce à la *revalorisation des déchets verts* (broyage des branches), nous procédons au paillage dans les massifs. Les sols étant ainsi protégés, l'eau s'évapore moins et l'arrosage est plus efficient.

La qualité du sol augmente par cette protection naturelle.

Le square Gury va peu à peu se transformer en jardin aromatique et potager, c'est la thématique « <u>Du Beau et du Bon</u> ». Les herbes et légumes pourront y être entretenus et récoltés par les riverains qui le souhaitent. Le tournage qui aura lieu en juin nécessitant de laisser ce site libre, nos jardiniers n'interviendront donc qu'après le 11 juin.

Depuis plusieurs années, la tonte est réalisée de manière différenciée. Certains espaces ne sont pas tondus pour laisser place à la biodiversité (végétaux comme animaux).

LES SENTIERS

Les sentiers balisés sont entetenus par le Club Vosgien. Il s'agit du Parcours de Santé et de la future Voie verte jusqu'à l'ancienne colonie de La Balance. Le Club Vosgien recherche d'ailleurs des relais sur Plombières.



N'HÉSITEZ PAS À LES REJOINDRE!





COMMERCE: ENCLENCHER UNE DYNAMIQUE •

LA COMMUNE, L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET LA CCPVM TRAVAILLENT DE CONCERT POUR RÉENCLENCHER UNE DYNAMIQUE AU NIVEAU DU COMMERCE EN CENTRE BOURG.

Cette année, nous avons recensé les commerces vacants et contacté leur propriétaire. Nous les incitons à proposer des baux précaires et des petits loyers afin d'installer des boutiques éphémères pendant la saison touristique.

Nous partons du principe que 2 ou 3 boutiques nouvelles et ouvertes, même sur quelques mois, c'est toujours mieux qu'une vitrine vide.

L'idée fait son chemin et ce sont 5 propriétaires qui ont déjà répondu favorablement. Nous faisons le lien entre propriétaires et porteurs de projet/agence immobilière (7 ont à ce jour visité ces boutiques).

Grâce à ces démarches, deux commerces sont ouverts ou vont ouvrir d'ici l'été : DavidAnneCréas (rue des Dames) et L'antre du Panda (rue Liétard). D'autres projets sont en cours de construction. A chaque fois, nous rencontrons des personnes très motivées et confiantes, avec des projets bien aboutis.

Ces boutiques viennent en rejoindre d'autres ouvertes depuis peu. Un autre magasin devrait voir le jour rue Liétard, c'est ce que la vitrine du n° 37 nous annonce.

La CCPVM et le département des Vosges peuvent apporter une aide financière aux travaux de rénovation. La CCPVM organise aussi ponctuellement un appel à projet « création ou reprise ».

Nous voulons croire que ces nouvelles enseignes modifient l'ambiance du centre bourg, plaisent aux Plombinois et touristes et donnent envie à d'autres porteurs de projet de sauter le pas !



Pour plus d'informations sur les aides à l'immobilier d'entreprise :

Conseil Départemental Direction de l'Attractivité des Territoires :

1 03 29 29 88 06

srochatte@vosges.fr

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales :

03 29 22 11 63

xavier.dolet@ccpvm.fr



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ •



Dans certaines communes, il est de tradition d'organiser une cérémonie pour remettre leur PREMIÈRE CARTE D'ÉLECTEURS AUX JEUNES CITOYENS. A Plombières nous trouvons que ce moment est important et que c'est l'occasion d'expliquer l'importance du vote.

Ainsi, le samedi 4 mai, les élus avaient invité les quelques 30 jeunes nouveaux électeurs.

Après un petit quizz et un film pour comprendre comment fonctionne l'Europe, 9 jeunes Plombinois ont reçu des mains de Lydie Barbaux, leur carte d'électeur et le portrait de Marianne accompagné de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Pour ces jeunes adultes, c'est aussi le moment de se retrouver. Après le collège, leurs vies ont parfois pris des chemins différents. Ainsi, les échanges étaient riches et les visages rayonnants en ce samedi matin.



Rappelons que les prochaines élections auront lieu le dimanche 9 juin 2024 pour élire nos députés européens.

Les trois bureaux de vote de Plombières seront ouverts de 8H00 à 18H00.

Bureau n°1: salon Eugénie - 6 rue Grillot

Bureau n°2 : école Alfred Renauld – Allée Gérard Grivet

Bureau n°3 : Salle polyvalente - Grande rue de Ruaux



-

ÉNERGIES RENOUVELABLES •

IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION ENR - POURQUOI ?

L'état demande aujourd'hui aux communes de définir sur leur territoire des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR). A quoi ça sert ?

Proposer un potentiel permettant d'accélérer la production d'énergies renouvelables (EnR), y compris dans les zones d'activité économique

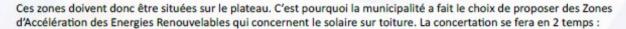
Contribuer à la solidarité et au mix énergétique des territoires

Tenir compte des dangers, inconvénients ainsi que des enjeux environnementaux locaux Entamer une concertation intégrant les Parcs naturels régionaux (Pnr)

Les projets qui y verront le jour, doivent avoir une puissance supérieure à 2,5 mégawatts ce qui signifie que les projets des particuliers (panneaux en toiture par ex) ne sont pas concernés.

Notre commune présente plusieurs contraintes réglementaires :

- Notre appartenance au Parc Naturel régional des Ballons des Vosges qui proscrit l'éolien,
- Notre règlement de Site Patrimonial Remarquable qui proscrit le photovoltaïque en toiture (sauf autorisation spéciale motivée).



 Une réunion courant été 2024 avec les propriétaires plus concernés par ces ZAENR, Une mise à disposition des cartes à l'accueil de la mairie avec un registre dans lequel les habitants pourront faire leurs remarques.



ILOT LOUIS FRANÇAIS •

La déconstruction des immeubles avenue Louis Français, devenue inévitable pour la mise en sécurité du public*, donne un nouveau visage à cette portion de rue. Il s'agira de reconquérir, avec précaution, ce nouvel espace.

Suite aux travaux, à l'arrière de l'immeuble au n°19 avenue Louis Français un bâtiment a été révélé. Selon Mireille Bouvet (Service régional de l'inventaire, région Grand Est), il pourrait être antérieur au Second Empire, période

d'expansion de la station et semble être une ancienne dépendance de l'immeuble précédent. Le plan de 1811 ne mentionnant pas de construction à cet emplacement, d'autres recherches devront avoir lieu. Afin de réaménager un îlot plus large et de prendre en compte le ruissellement des eaux sur les parcelles en amont, la commune fera appel à un paysagiste.

Son rôle sera de concevoir le projet d'aménagement paysager, de déposer un permis d'aménager à présenter aux services de l'UDAP et de réaliser les travaux nécessaires.



Le bâti révélé, abritait deux petits appartements d'une pièce chacun, destinés à des curistes peu fortunés ou à loger les domestiques des locataires du premier bâtiment (le 19).



Des recherches sont en cours par un archéo-

logue-historien afin d'en savoir plus sur l'histoire de cette seconde rangée de bâtiment mais aussi sur les fondations qui surplombent le site.

La commune porte le projet de réaliser un aménagement paysager sur cet espace libéré. Il faudra pour cela patienter encore un peu car des démarches administratives sont nécessaires.

Des démolitions antérieures ont été réalisées du côté des escaliers de Rouveroye, à ce moment-là, la plupart des gravats ont simplement été poussés à l'intérieur de la parcelle. Il conviendes dans de les évacuer.



Le souhait est de pouvoir proposer un site qui correspond aux attentes des habitants tout en racontant l'histoire du lieu entre

la ville et le coteau, en mettant en scène et parlant de l'eau, des murs de soutènement, des terrasses... Deux caves semi-enterrées et une source d'eau tiède ont notamment été révélé par cette déconstruction.

Afin de connaître précisément les besoins des habitants, une réunion sera organisée avant l'été et servira de base de travail à la mission du paysagiste.

*Rappel : Mise en sécurité réalisée grâce au concours de l'Etat (DETR) et de la Région Grand Est (Soutien à la résorption des friches et des verrues paysagères)

Crédit photos : "Photo : Simon DURAND © REGION GRAND EST -





ZOOM SUR 3 NOUVEAUTÉS PROPOSÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LES VOSGES SECRÈTES.

UN NOUVEAU PARCOURS POUR DÉCOUVRIR LE FOSSARD

« À la découverte du Massif du Fossard : mieux accueillir, mieux protéger » est un nouveau parcours mis en place pour valoriser 8 sites majeurs, d'intérêt patrimonial, naturel et paysager. Les randonnées, réalisées en partenariat avec le Club Vosgien, sont émaillées de panneaux riches d'informations pour guider les promeneurs. Une attention particulière a été portée à la préservation des sites naturels, la quiétude pour tous et l'éducation à l'environnement.

Fruit d'un travail collaboratif entre deux Communautés de Communes voisines, l'ONF et de nombreuses associations du territoire, le parcours a bénéficié du financement de l'Union européenne.

Plus d'informations : https://www.ccpvm.fr/tourisme/massif-du-fossard/



FÊTE INTERCOMMUNALE DU SPORT

La CCPVM organise la première Fête intercommunale du Sport au Stade des Perrey à Saint-Nabord : un événement convivial, destiné à mettre en valeur les associations sportives du territoire et à promouvoir la pratique d'activités physiques au quotidien.

Au programme: initiations, démonstrations, défis, courses, jeux... en compagnie des clubs et en présence de sportifs locaux de haut-niveau. Rendez-vous le samedi 1er juin de 10h à 18h: la journée idéale pour mieux connaître l'offre sportive dans les Vosges Secrètes!

LE STADE VTT DES VOSGES SECRÈTES

Amateur de sport en plein-air et de VTT?

Découvrez le nouvel équipement proposé par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales :

le Stade VTT des Vosges Secrètes.

Situé à Remiremont à la Grange Puton et accessible gratuitement, il permet la pratique des principales disciplines du VTT et comporte 3

pistes de Cross-country (XCO), 2 pistes d'Enduro, 1 piste de descente (retour), 1 zone de trial et 1 zone d'entraînement avec modules pour se perfectionner.

Que vous soyez sportif averti ou que vous ayez simplement envie d'une sortie en famille en pleine nature, vous y trouverez le parcours qu'il vous faut ! Au pied des pistes, l'équipe de l'Office de Tourisme saura vous renseigner et vous fournir le matériel nécessaire dès la mi-juin.





Les travaux de l'Espace Berlioz ont repris après une année à peaufiner le projet et le budget.

Ce temps initialement prévu de 6 mois a été allongé en raison des appels d'offres infructueux sur plusieurs lots et une volonté de maitriser les budgets.

C'est donc le 13 mai dernier que les entreprises ont réinvesti le chantier.



Des temps de visite du chantier, ouverts aux habitants, sont prévus à certains moments clés. Nous vous tiendrons informés de ces moments de découverte du lieu.







Une complémentaire santé est un contrat qui a pour but de compléter les remboursements de la sécurité sociale dans les champs de la maladie, des accidents et de la maternité. Ces contrats permettent une prise en charge de tout ou partie de ces dépenses.

Elle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée car un problème de santé peut engendrer de lourdes charges financières.

La Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) préconise quelques conseils :

- Privilégier les contrats qui indiquent clairement les couvertures proposées et les remboursements obtenus.
- Opter pour un contrat dont les garanties sont adaptées à son budget, à sa composition familiale et surtout à son état de santé.

Le CCAS n'est pas un conseillé en assurance et encore moins un assureur mais la santé étant l'un des facteurs du bien-vivre ou du mieux-vivre, les membres du CCAS souhaitaient vous informer ou vous rappeler les différentes possibilités :

- Vous êtes salarié(e) d'une entreprise privée : dans la plus part des cas, l'employeur doit vous proposer une complémentaire santé ;
- 2. Dans les autres cas (non salarié(e), salarié(e) de la fonction publique, entrepreneur indépendant, retraité(e)....), vous pouvez, peut-être prétendre à :
 - A. La CSS (Complémentaire Santé Solidaire). A vérifier sur votre compte Améli de l'assurance maladie.

Selon vos ressources, la cotisation pour bénéficier de cette complémentaire varie de 0 à moins d'1 Euro par jour et par personne.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez contacter Julien – La Maison des Services – il tient une permanence à la mairie de Plombières les lundis de 13h30 à 16h30 et les vendredis de 8h30 à 11h30. Il vous accompagne dans vos démarches.

B. La garantie santé AD2S (le CCAS est affilié à cet organisme grâce à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales).

Cette mutuelle propose deux formules différentes selon les besoins du public et à des tarifs négociés.

Elle s'adresse aux personnes étant juste au-dessus du seuil de la CSS.

Personne à contacter en mairie : Laurence, secrétaire du CCAS.

Et pour finir, n'ayant pas les compétences nécessaires au sein de notre municipalité pour mettre en place une mutuelle communale, nous avons décidé de signer une convention avec deux organismes privés, qui proposent de vous faire bénéficier de tarif-groupe tout en gardant des garanties adaptées :

Renouvellement du partenariat avec L'Association « Ma Commune, ma Santé » qui propose une solution Santé mutualisée, partenariat initial signé en 2018. Dépliants à votre disposition en mairie.

Partenariat avec Axa France qui vous invite à une réunion publique le jeudi 27 juin à 18h30 à l'Espace Stanislas de Plombières afin de vous présenter leurs contrats « Ma santé » et «Entour'Age »

AGENDA

Mer 29 mai - 15h/17h : Atelier vitrail -Espace Stanislas. Inscription OT

____ JUIN

Sam 01 juin : 2 ans du Broc Art Bar

-Le Clos des 2 Augustins

Sam 01 juin - à partir de 10h : Fête intercommunale du Sport

-Site des Perrey St Nabord

Dim 02 juin - 08h/18h : Fête de la pêche

-Etang du parc de Plombières

Lun 03 juin - 14h : Concours pétanque

-Promenade des Dames

Ven 07 juin - 20h30 : Causerie Epinettes des Vosges

-Nid des Epinettes

Sam 08 juin - 11h : Journée Nationale Morts en

Indochine

Dim 09 juin - 08h/18h: Elections européennes

Dim 09 juin-8h: Broc' Plombinoise

-Centre historique

Dim 09 juin - 16h : Concert « Missa di Gloria » de

G.PUCCINI par Gradus Ad Musicam (Nancy)

-Eglise St-Amé

Sam 15 juin : Tournoi sixte et pétanque

-Stade de foot

Dim 16 juin : Foire aux petits cochons

-Ruaux

Lun 17 au Dim 23 juin : Semaine Générations Plurielles

-Plombières

Mar 18 juin : Cérémonie commémorative Appel du 18

Mer 19 juin - 16h/18h : Les Petits Fultons - semaine

Générations Plurielles

-Etang du Parc Impérial

Mer 19 juin - 20h : La Veillée - semaine Générations

Plurielles

-Résidence Cettefamille - 23 av Louis Français

Mer 19 juin - 20h : Réunion du Conseil Municipal

-Salon Eugénie

Jeu 20 juin - 13h30 : Hors d'œuvre - semaine Généra-

tions Plurielles

-Salon de coiffure La Belle Impériale

Ven 21 juin - 12h : Pique-nique – semaine Générations

Plurielles

-Gymnase du Tarpenet

Sam 22 juin - 9h/20h : Tournoi multichance

-Gymnase

Sam 22 juin : Kermesse de l'école

-Ecole du Tarpenet

Sam 22 juin - 20h : Bal – semaine Générations plurielles

-Halle des Jardins en Terrasses

Lun 24 juin - 14h : Concours pétanque

-Promenade des Dames

Jeu 27 juin - 19h : Concert de l'Ensemble de Guitares et

récital guitare de Thierry Petit.

-Chapelle du Clos des 2 Augustins



Sam 29 juin - 20h : Gala de gym

-Gymnase

Dim 30 juin - 16h : Concert des chorales Triolet et de

la Basilique d'Epinal

-Eglise St Amé

JUILLET

Mer 03 juil - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Jeu 04 juil - 20h : Nocturne Concert

-Grande Halle des Jardins en Terrasses

Ven 05 juil - 20h30 : Causerie Epinettes des Vosges

-Nid des Epinettes

Sam 06 et Dim 07 juil : Week-end des Arts à Plom-

bières

-Centre ville

Mer 10 juil - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Sam 13 juil - 14h : Challenge de pétanque NEW REAL

MATERIALS

-Promenade des Dames

Sam 13 juil : Fête nationale : feux d'artifice et soirée

dansante

-En face du casino

Dim 14 juil - 08h: Broc' Plombinoise

-Centre ville

Dim 14 juil : Cérémonie du 14 juillet

-Place Napoléon III

Lun 15 juil - 14h : Concours de pétanque

-Promenade des Dames

Mar 16 juil - 15h/17h : Atelier blason

-Espace Stanislas - Inscription OT

Mer 17 juil - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Jeu 18 juil - 20h : Nocturne Concert

-Grande Halle des Jardins en Terrasses

Jeu 18 juil - 17h/20h : Conférence de Nicole Nappée

-Salon Eugénie

Dim 21 juil : Marche des 1000 marches

-Centre ville

Mer 24 juil - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Jeu 25 juil - 17h/18h : Conférence de Nicole Nappée

-Salon Eugénie

Dil 28 juil - 09h/18h : Course de caisses à savon

-Avenue du Général De Gaulle Plombières

Mer 31 juil - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique



CONCERT EXCEPTIONNEL .

Les amateurs de grande musique apprécieront sans nul doute le concert du dimanche 9 juin.

Gradus Ad Musicam, Chœur et Orchestre de Nancy, interprétera la « Messa Di Gloria » de Gaetano Puccini. 100 choristes et 60 musiciens investiront l'église St Amé de Plombières pour l'occasion.

Billets sur place ou sur billetweb.fr

TOURNAGE •















Plombières, terre de cinéma

A chaque année, son tournage!

Cette fois-ci, ce sont Pascal Elbé et ses équipes qui tourneront à Plombières les 5, 6, 7 et 10 juin 2024.

« L'Idéaliste », comédie dramatique avec Benoît Poelwoorde, Josiane Balasko, Audrey Lamy et Pascal Elbé, se passe en 1940. De quoi présager d'importants décors.

Les lieux de prise de vues seront ; la rue Liétard et le carrefour du Val d'Ajol en dessous de l'ancienne Gendarmerie. Amateurs de cinéma, soyez prêts !



PLOMBIÈRES AU COEUR

Chères Plombinoises, chers Plombinois,

Nous sommes très heureux de poursuivre le travail déjà entrepris par les membres sortants de notre équipe. Nous comprenons leurs choix parfaitement motivés et nous les soutenons.

Ayant le désir commun d'instaurer un nouveau dialogue avec la majorité, nous avons décidé de les solliciter pour entreprendre un travail commun et plus transparent avec eux pour sortir notre ville ensemble de l'ornière dans laquelle elle s'enlise depuis trop longtemps déjà.

> Nous les remercions d'avoir accepté cette ouverture qui nous permet d'être plus au faîte des dossiers en cours et futurs et de la vie communale afin de veiller à son bon fonctionnement et de transmettre au mieux vos sollicitations et doléances.

> Par ce message d'espoir, nous vous souhaitons un excellent printemps et restons entièrement à votre disposition.



L'équipe Plombières au cœur Sandra, Paolo, Éric et Nicolas





MAIRIE DE PLOMBIERES-LES-BAINS 1, place Beaumarchais 88370 Plombières les Bains Directrice de la publication : Lydie Barbaux Conception : Mélie ANTOINE Graphiste Rédaction : Les élus et les agents de la commune Crédit photos : Office du Tourisme, Delphine

Crédit photos: Office du Tourisme, Delphine Bonecchi, Francis Meslet et les élus Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement

Prochaine parution Mi-juillet

03.29.66.00.24

www.plombieres-les-bains.fr

@villedeplombiereslesbains